Envoyé en préfecture le 20/12/2024

ID: 039-200063212-20241220-2024\_52-DE

Reçu en préfecture le 20/12/2024

Publié le 20/12/2024



**REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU JURA COMMUNE DE VAL-SONNETTE** 

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VAL-SONNETTE**

Délibération n° 2024-52

En exercice 16

Présents 10 Séance du 19 décembre 2024

Votants 10

Date de la Convocation 12 décembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre. et le dix-neuf décembre,

Date de l'affichage

à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune,

12 décembre 2024

s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,

sous la présidence de Madame MONNET Brigitte,

Objet de la délibération Travaux réseaux eaux pluviales

Vincelles

Présents: Brigitte MONNET, Catherine FOURNIER, Isabelle PACOU, Jacques BONNIER, Marion ATRON, Pierre ECOCHARD, Christopher HAUBRUGE, Claudine MARCHAND,

Jean-Louis ROCHET, Irène ROUCHE

Absents: Sophie DEMAREST, Thomas GAND, François-Damien GROS, Nelly

GUICHARD, Valérie PAROLA, Anthony LAINE

Secrétaire de séance : Catherine FOURNIER

Suite aux travaux de mise en séparatif sur la Grande Rue à Vincelles, la commune a demandé un devis complémentaire afin de réaliser des travaux d'amélioration de l'évacuation des eaux de ruissellement. L'un concerne la mise en place de 6 mètres linéaires de caniveaux type CC1 entre les 15 et 17 Grande Rue, l'autre concerne la mise en place de bordure T2 au niveau du 2 rue des Bérard.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

VALIDE le devis de l'entreprise PETITJEAN TP pour un montant de 1 051.00€ HT

AUTORISE Mme la Maire à signer tous documents relatifs à cette opération.

Fait et délibéré **A VAL-SONNETTE, le 19/12/2024** POUR EXTRAIT CONFORME,

La Maire, MONNET Brigitte